

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le 20/07/26

ID : 074-217400795-20260716-2026_010_PCR-AI

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE de LES CLEFS

DOSSIER n° PC 074 079 26 00007

Date de dépôt : 30/06/2026

Demandeurs : Madame ROY Marine

Monsieur AUBERT Pierrick

Pour : extension chalet, modification façades et
reprise toiture, déplacement poulailler

Adresse terrain : 420 Route de la Tournette,
74230 LES CLEFS

Affaire suivie par :
BOISIER Marylène

Le Maire

à

**Madame ROY Marine
Monsieur AUBERT Pierrick
420 Route de la Tournette**

74230 LES CLEFS

OBJET : Retrait avant décision d'un permis de construire
REF. : Notre message vous notifiant nos délais d'instruction en date du 30/06/2026
Votre message du 30/06/2026

Madame, Monsieur,

Par lettre susvisée, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° PC 074 079 26 00007 décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction, citée en référence, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée devient désormais sans objet.

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier et vous fais retour des autres exemplaires en ma possession.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait le 16/07/2026

Le Maire,

Sébastien BRIAND



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.